

Réunion du 6 mars 2013 10h-16h
Salle de la Chapelle
ADIL 26

Habitat et Vieillesse : quelles offres nouvelles ?

Rencontre Bailleurs sociaux – Services d'aides à domicile – animateurs des CLIC - Collectivités

- L A
D R O
M E - LE DÉPARTEMENT

 **ABS 26/07** | Les bailleurs sociaux
de la Drôme et de l'Ardèche



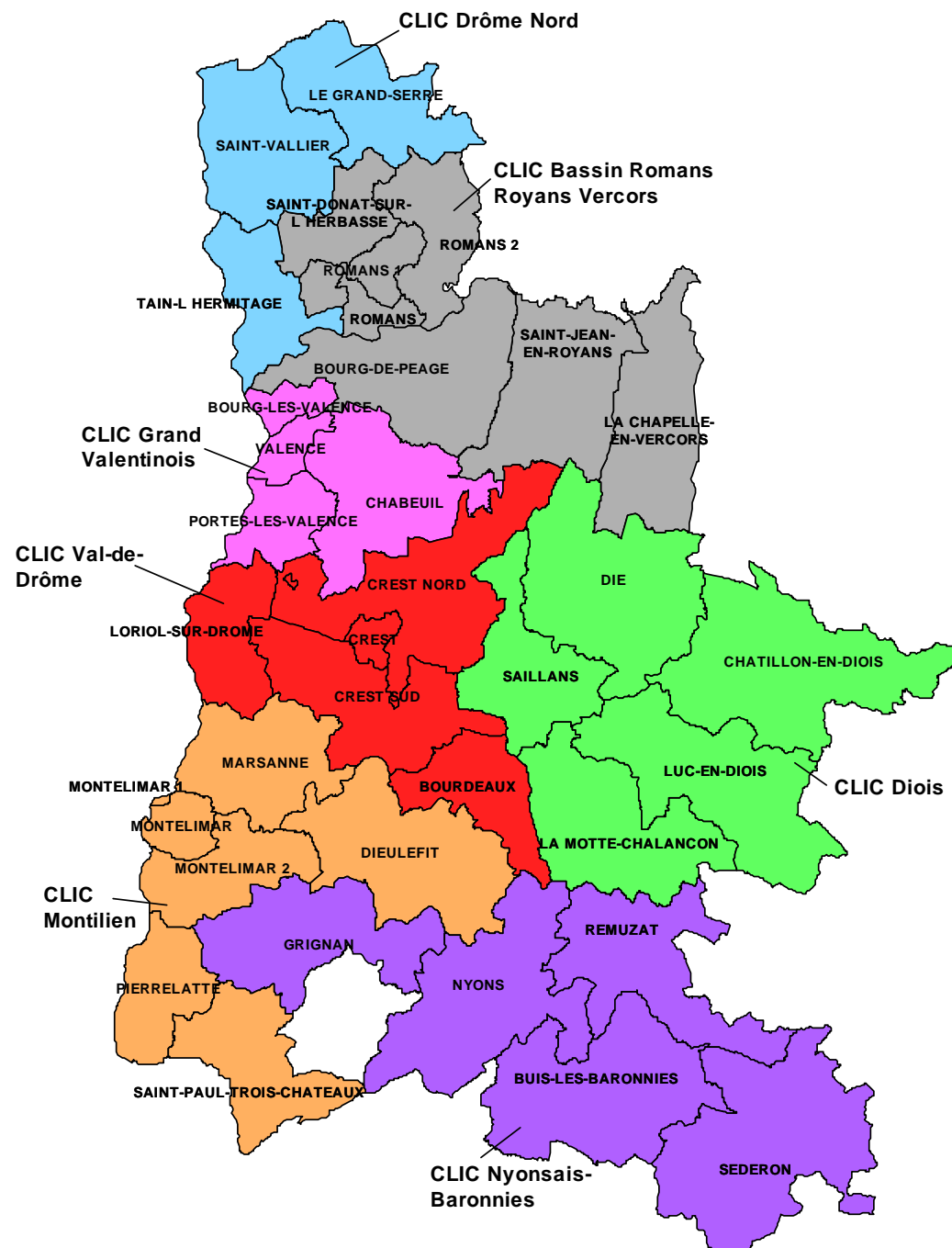
Ordre du jour

MATIN		APRES-MIDI	
10h – 10h15	<p>Accueil par Marie-Josée FAURE, Vice-Présidente du Département de la Drôme Chargée du logement et des Personnes handicapées et Présidente de l'ADIL 26 et, Alain VILLARD, Président d'ABS 26/07</p>	14h – 15h	<p>Panorama national sur les initiatives d'aujourd'hui et les expériences des organismes Hlm <i>Juliette FURET, experte en Politiques Sociales à l'USH</i></p>
10h15 – 10h30	<p>Données de cadrage relatives au logement des personnes de plus de 60 ans <i>Valérie CHANAL de l'ADIL 26 et Martine TEIL du Département de la Drôme</i></p>	15h – 16h	<p>Débats solutions et perspectives → Quel rôle des bailleurs dans les solutions proposées pour la dépendance et le handicap ? → Quelles perspectives de travail concrètes dans la Drôme entre les bailleurs, les collectivités et les structures d'aide à domicile ? ...</p>
10h30 – 11h15	<p>Présentation de quelques expériences et réflexions au niveau local</p> <p>5-10 minutes de questions-réponses techniques après chaque intervention</p> <p>1/ Les pratiques/expériences des deux OPH départementaux</p> <p>→ Résidence Les Grands Abris à Sauzet (DAH) → La politique d'adaptation du parc ancien (DAH) <i>Alain VILLARD, Directeur Général de DAH et Robert BARBEYRAC, Responsable Travaux Proximité (10 minutes)</i></p> <p>→ Présentation de la démarche conduite et des opérations de St Remèze, St Julien du Serre et de Davézieux (Vivaraïs Habitat) <i>Samuel CARPENTIER, Directeur Général de Vivaraïs Habitat (10 minutes)</i></p> <p>2/ Expérience atypique concernant les personnes âgées</p> <p>→ Résidence les Vergers du Soleil à Bougé Chamбалud (Habitat Dauphinois) <i>Pascal POULY, Directeur Général Adjoint d'Habitat Dauphinois (10 minutes)</i></p> <p>3/ Réflexion de l'OPH de Valence sur un projet porté par la Maison des générations <i>Christian COMBE, Administrateur (10 minutes)</i></p>	16h	<p>Conclusions</p>
11h15 – 12h	<p>Echanges avec la salle</p> <p>→ Quelles attentes mutuelles des acteurs et, plus particulièrement des structures d'aide à domicile ? → Quelles articulations des logiques des bailleurs avec celles des acteurs locaux ? → Quel rôle des collectivités et de l'environnement local (voisinage, tissu associatif, services...) ? ...</p>	<p>NB : Les présentations et autres documents seront disponibles, quelques jours après la rencontre, sur le site internet de l'ADIL 26 à l'adresse suivante : http://adil.dromenet.org/</p>	
12h – 13h45	<p>Pause déjeuner</p>		

Les CLIC dans la Drôme à partir de mai 2013

7 CLIC (Centres Locaux d'Information et de Coordination) dans la Drôme.

Le CLIC a pour objectif de mettre en place ou de soutenir des actions de développement social local. Il cherche à créer une dynamique de territoire par la mise en place de réseaux oeuvrant au développement d'une culture gérontologique commune.



Poids des personnes âgées de plus de 60 ans dans la population drômoise

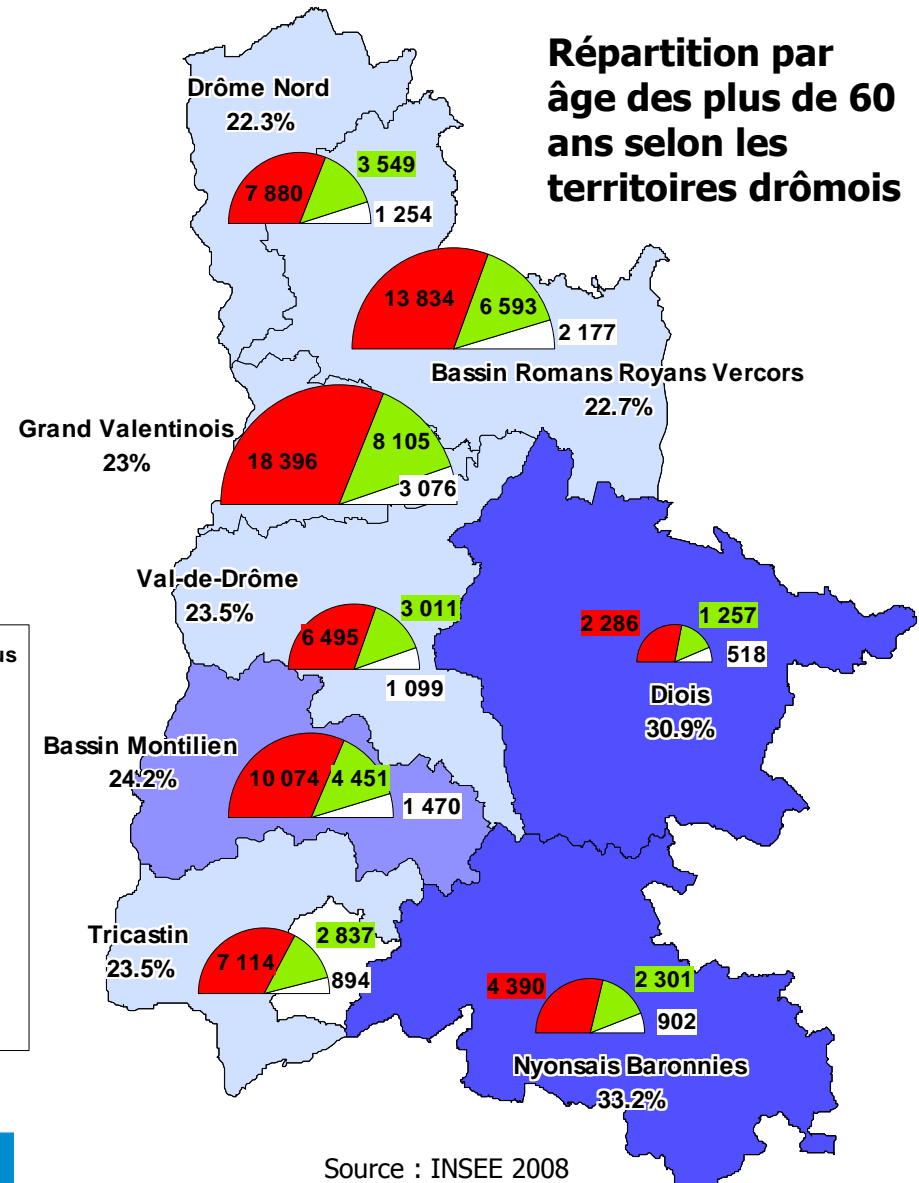
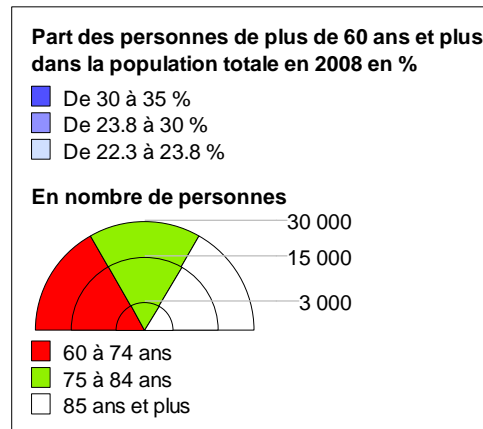
Répartition par âge des personnes de plus de 60 ans en 2008	Drôme		Rhône-Alpes	France métropolitaine
	Nombre de personnes	Part dans la population totale	Part dans la population totale	Part dans la population totale
60-74 ans	70 469	14,7%	13,1%	13,4%
75-84 ans	32 105	6,7%	6,0%	6,4%
85 ans et plus	11 391	2,4%	2,1%	2,3%
Total des plus de 60 ans	113 965	23,8%	21,2%	22,1%
Population totale	478 069	100,0%	100,0%	100,0%

Source : INSEE 2008

- En 2008, près d'une personne sur quatre a plus de 60 ans dans la Drôme, soit environ 114 000 personnes.
- Les 60-74 ans sont presque deux fois plus nombreux que les plus de 75 ans.
- Les revenus moyens des pensions et retraites sont de 18 371 € (19 165 € en Rhône-Alpes et 18 909 € en France métropolitaine).

Répartition par tranche d'âge des personnes de plus de 60 ans

- ▶ Les trois secteurs les plus peuplés (Grand Valentinois, Bassin Romans Royans Vercors et Bassin Montilien) concentrent 60 % des plus de 60 ans et 60 % des plus de 75 ans.
- ▶ Les plus de 60 ans représentent plus d'une personne sur trois dans l'arrière pays.



Source : INSEE 2008

L'importance du domicile

Drôme	Population des ménages		Population des communautés*		Total
	Nombre	%	Nombre	%	
60-74 ans	66 593	98,6%	921	1,4%	67 515
75-84 ans	29 856	94,9%	1 611	5,1%	31 467
85 ans et plus	7 688	77,8%	2 196	22,2%	9 884
Total des plus de 60 ans	104 137	95,7%	4 728	4,3%	108 866

Source : fichier individus de l'INSEE 2006

* Population des communautés : ce sont les personnes qui vivent dans des établissements pour personnes âgées ou des maisons de retraite ou foyers ou résidences sociales, communautés religieuses...

- ▶ Au fur et à mesure de l'avancée en âge, l'importance de la vie en établissement croit.
- ▶ Cependant près de 80 % des plus de 85 ans vivent à leur domicile.

Les personnes âgées de plus de 60 ans en logement ordinaire : statut d'occupation

Statut d'occupation	Propriétaires		Locataires				Ensemble des locataires		Locataires ou sous-locataires d'un logement loué meublé ou d'une chambre d'hôtel		Logé gratuitement		Total
			Parc locatif privé		Parc HLM								
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
60-74 ans	53 488	80%	6 823	10%	5 005	8%	11 828	18%	443	1%	834	1%	66 593
75-84 ans	22 878	77%	3 628	12%	2 360	8%	5 988	20%	182	1%	807	3%	29 856
85 ans et plus	5 362	70%	1 274	17%	673	9%	1 947	25%	63	1%	317	4%	7 688
Total des plus de 60 ans	81 727	78%	11 726	11%	8 038	8%	19 763	19%	688	1%	1 958	2%	104 137

Source : fichier individus de l'INSEE 2006

- ▶ **Les propriétaires** : 78 % des plus de 60 ans sont propriétaires (82 000 personnes)
70 % des plus de 85 ans sont propriétaires (5 400 personnes)
- ▶ **Les locataires** : 19 % des plus de 60 ans sont locataires (20 000 personnes)
25 % des plus de 85 ans sont locataires (2 000 personnes)

Parmi les locataires de plus de 60 ans : 59 % vivent dans le parc privé (12 000 personnes dont 1 300 de plus de 85 ans)
41 % vivent dans le parc HLM (8 000 personnes dont 700 de plus de 85 ans)

Age, statut d'occupation et situation familiale

Age, statut d'occupation et structure familiale	Propriétaire					Locataire					Total				
	Seul		En couple		Total	Seul		En couple		Total	Seul		En couple		Total
	Nombre	%	Nombre	%		Nombre	%	Nombre	%		Nombre	%	Nombre	%	
60-74 ans	9 019	18%	39 922	82%	48 941	4 641	44%	5 885	56%	10 525	13 659	23%	45 807	77%	59 466
75-84 ans	7 419	36%	13 012	64%	20 431	3 426	62%	2 099	38%	5 525	10 845	42%	15 111	58%	25 957
85 ans et plus	2 417	56%	1 867	44%	4 284	1 430	81%	346	19%	1 776	3 847	63%	2 214	37%	6 060
Total des plus de 60 ans	18 855	26%	54 802	74%	73 657	9 496	53%	8 330	47%	17 826	28 351	31%	63 132	69%	91 483

Source : fichier individus de l'INSEE 2006

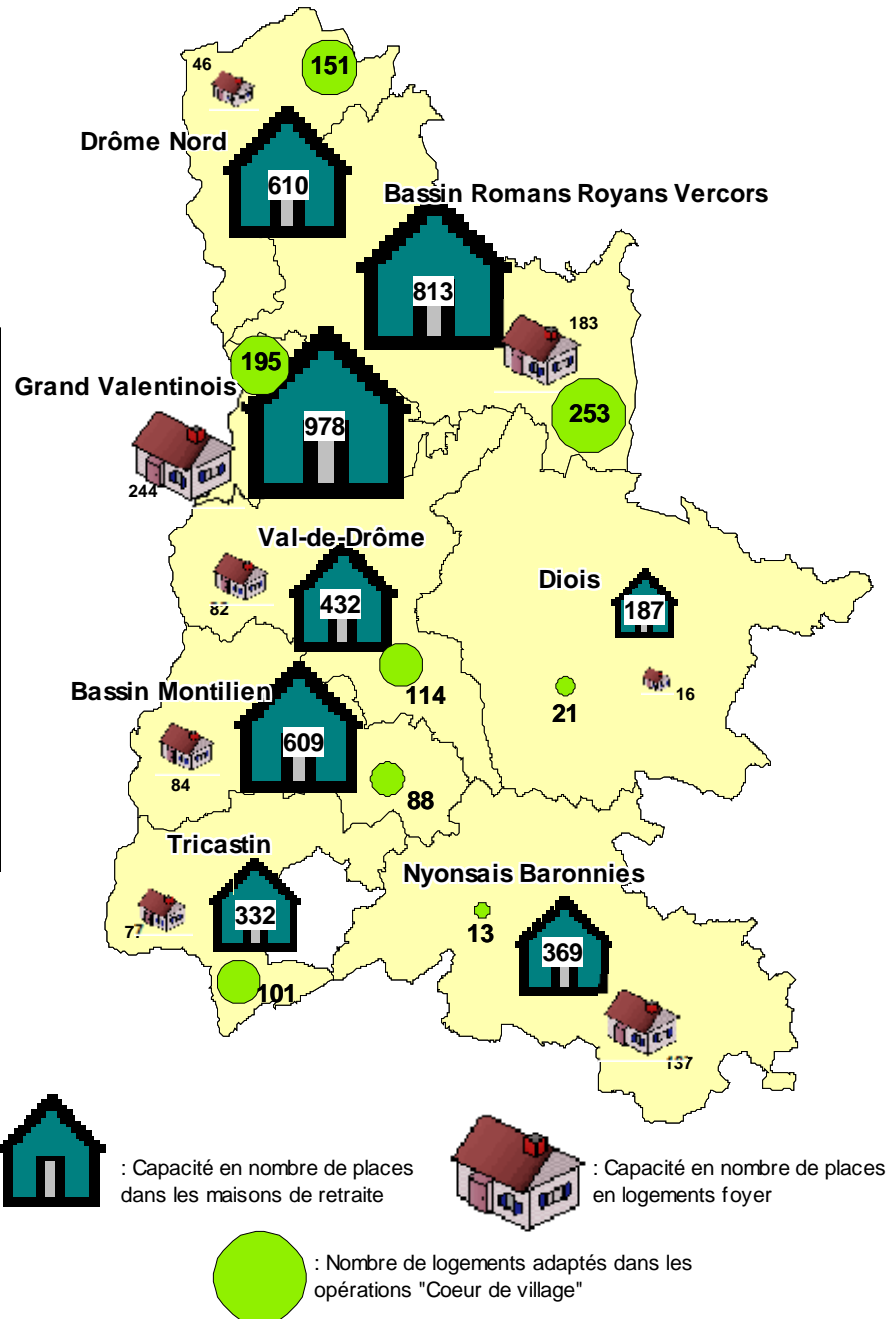
- ▶ 31 % des personnes âgées de plus de 60 ans vivent seules, soit 28 300 personnes dans la Drôme.
- ▶ 63 % des personnes âgées de plus de 85 ans vivent seules, soit 3 800 personnes dans la Drôme. Parmi elles, 83 % sont des femmes.
- ▶ Les deux tiers des personnes âgées de plus de 60 ans vivant seules sont propriétaires.

Les réponses actuelles d'hébergement et de logement (en 2010)

Les CLIC de la Drôme	Taux de logements adaptés Cœur de village pour 1000 personnes de plus de 75 ans	Taux d'équipement en places dans les structures d'hébergement complet pour 1000 personnes de plus de 75 ans
Bassin Montilien	14,9	115,2
Bassin Romans Royans Vercors	28,8	112,9
Diois	11,8	123,9
Drôme Nord	31,4	134,1
Grand Valentinois	17,4	106,5
Nyonsais Baronnies	4,1	157,9
Tricastin	27,1	109,4
Val-de-Drôme	27,7	116,1
Drôme	21,5	117,7

Sources : FINESS 2010 et Conseil Général 26

- ▶ Les secteurs du Nyonsais Baronnies, du Nord Drôme et du Diois sont plutôt bien dotés en structures d'hébergement.
- ▶ La dynamique « Cœur de Village » est nettement moins forte dans les secteurs les plus ruraux.



Les personnes âgées de plus de 60 ans : quelles attentes ?

- A l'initiative du CCAS de Romans, une étude conduite par le centre de gérontologie de Grenoble. Ses conclusions (panel de 300 personnes) :
 - sur le lieu de vie idéal : 52,7 % le même domicile
 - 19,7 % un appartement avec services
 - 16 % une maison avec services
 - problème prioritaire à traiter : 21,6 % des problèmes financiers
 - 19,6 % la solitude
 - 16,1 % la dépendance
 - 9,6 % la reconnaissance sociale
 - 7,7 % la prise en charge de la santé

Le maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie

- Rappel : Définition des GIR (Groupes iso-ressources); nombre de bénéficiaires de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)

Les GIR sont des grilles utilisées par les professionnels pour déterminer le degré de dépendance d'une personne âgée.

Les GIR vont de 1 à 6, du moins autonome au plus autonome.

GIR 1/2 : les personnes âgées très dépendantes, confinées au lit ou au fauteuil

GIR 3 : les personnes qui ont conservé leur autonomie mentale mais qui ont besoin d'être aidées dans les gestes de la vie courante.

GIR 4 : les personnes qui ont besoin d'aide pour se lever et se coucher seulement avec parfois une assistance pour l'habillage et la toilette et les personnes pouvant se déplacer mais qui ont besoin d'aide pour les activités corporelles et les repas.

GIR 5 : les personnes qui ont besoin d'une aide ponctuelle pour la toilette, la préparation des repas et le ménage.

GIR 6 : les personnes autonomes

L'APA en déc. 2012	domicile	%	établissement	%	sous-total	%
gir1	104	17,3	496	82,7	600	5,1
gir2	859	32,5	1 787	67,5	2 646	22,5
gir3	1 570	70,2	666	29,8	2 236	19,0
gir4	5 047	80,5	1 223	19,5	6 270	53,4
total	7 580	64,5	4 172	35,5	11 752	100,0

Dans la Drôme, deux personnes sur trois bénéficiant de l'APA vivent à domicile.

78 % des personnes en GIR 3 et 4 bénéficiant de l'APA vivent à domicile

Source : Conseil Général 26

Le maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie, les attentes du Département

Cf dans le Plan d'Action pour le Logement et dans le Schéma Départemental pour l'Autonomie 2012-2016

- Orientation 2 : Répondre à la diversité de situation des personnes
- Axe : Proposer des alternatives à l'Etablissement

Constats : pour ces personnes âgées, handicapées

- Isolement géographique, solitude
- Inadaptation du logement
- Difficultés d'ordre financier
- Pour les familles éloignées : besoin d'être rassuré
- Pour les intervenants à domicile, de multiples déplacements
- De moins en moins de créations de places en établissement

Le maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie, les attentes du Département

« Expérimenter en quelques lieux la création de logements adaptés avec services associés »

C'est-à-dire des logements sociaux regroupés, au sein d'un ensemble plus vaste disposant d'une veille bienveillante, éventuellement de local facilitant l'entraide et la convivialité.

En complément des actions en faveur de l'adaptation des logements sociaux du dispositif « Cœur de Village » et Adalogis 26/07, de l'encouragement à la mise en accessibilité de copropriétés...

Ce qui suppose : de la part des collectivités volontaires, pour des personnes en perte d'autonomie,

- La définition d'un projet social :
 - implication du CCAS
 - repérage des besoins
 - ancrage dans le milieu associatif local
 - une association des services d'aides à domicile

- Un projet économique :
 - mise à disposition du foncier
 - un bailleur volontaire
 - un coût du loyer et des services accessibles

Malgré les freins relatifs à la solvabilité, la réglementation, les réticences au changement...

BONNE SUITE

MERCI DE VOTRE ATTENTION...